

Vincent Lemieux

Professeur, département de science politique, Université Laval

(1992)

“Partis politiques et vie politique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Vincent Lemieux, "Partis politiques et vie politique".

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Gérard Daigle et Guy Rocher, *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Chapitre 22 : "Partis politiques et vie politique" (pp. 625 à 646). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, 812 pp.

M. Vincent Lemieux a été professeur de science politique de 1960 à 1992 au département de science politique de l'Université Laval. Maintenant à la retraite de l'enseignement.

[Autorisation formelle accordée au téléphone le 13 août 2004 par M. Vincent Lemieux et confirmée par écrit le 16 août 2004 de diffuser la totalité de ses œuvres : articles et livres. Un grand merci à Mme Suzie Robichaud, vice-doyenne à la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi pour ses démarches fructueuses auprès de M. Lemieux : Suzie_Robichaud@uqac.ca]

vlemieux@sympatico.ca

liste des publications de M. Vincent Lemieux :

<http://www.pol.ulaval.ca/personnel/professeurs/vincent-lemieux.htm>

<http://www.pol.ulaval.ca/documents/publications/pubLemieux.pdf>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 9 octobre 2004 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. Les partis et la maîtrise dans leurs environnements
2. Le système partisan de 1960 à 1966
3. L'intermède 1966-1970
4. Le gouvernement Bourassa de 1970 à 1976
5. Le gouvernement du Parti québécois de 1976 à 1985
6. Le gouvernement libéral de 1985 à 1989
7. Le système partisan dans une perspective comparative
8. Tensions, enjeux et défis

Bibliographie

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Au début des années soixante, le système des partis provinciaux du Québec comprend deux partis, le Parti libéral et l'Union nationale. D'autres partis apparaissent en cours de période, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), le Ralliement national, le Ralliement créditiste et surtout le Parti québécois. Ce dernier prend la place de l'Union nationale, pour reconstituer à la fin des années quatre-vingt un système qui se limite à nouveau à deux partis principaux, avec cependant un petit parti anglophone, le Parti Égalité, qui dispose de quelques sièges à l'Assemblée nationale.

Comment peut-on expliquer cette évolution ? Est-elle comparable à ce qu'on a observé ailleurs ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce chapitre, qui portera surtout sur les partis provinciaux, avec, à l'occasion, quelques remarques sur les partis fédéraux au Québec ¹.

¹ Pour des ouvrages généraux, on consultera Lemieux (1982) et Pelletier (1976 et 1989).

1. Les partis et la maîtrise dans leurs environnements

[Retour à la table des matières](#)

Un système partisan est fait d'un ou de plusieurs partis, actifs dans deux grands processus qui sont tout particulièrement pertinents pour eux : l'élection et la gouverne.

Les partis sont reliés plus largement à un environnement intrasociétal, où agissent des puissances privées ou publiques (groupes, organisations, administrations, etc.) qui influencent de différentes façons les processus de gouverne et les processus électoraux.

Les partis sont aussi reliés de par leur appartenance au système politique à d'autres systèmes politiques ou à d'autres systèmes sociétaux qui influencent eux aussi la gouverne et les élections. Au Québec, le système politique fédéral est certainement le plus important de ces environnements externes. Nous allons prêter une attention spéciale à cet environnement qu'on peut dire extrasociétal.

Enfin, les partis ont un milieu interne où un noyau de dirigeants cherche à contrôler des supporteurs, afin de fonctionner le mieux possible face aux adversaires partisans ainsi que dans les environnements intrasociétal et extrasociétal.

Nous étudierons la performance des partis du point de vue de la *maîtrise*, entendant en cela que les partis doivent apparaître maîtres des situations aux yeux des électeurs. Comme l'ont proposé Budge et Fairlie (1983), cette maîtrise se fait surtout par la sélection des enjeux où le parti a des chances de bien paraître et qui sont bien souvent différents des enjeux sélectionnés par les autres partis, mais il ne faut pas exclure pour autant qu'il puisse y avoir confrontation directe entre les partis.

Dans cette perspective, la recherche d'appuis électoraux par un parti réussira d'autant mieux que la maîtrise des environnements et du milieu

interne sera évaluée comme apportant des garanties plus grandes que celles qui sont apportées par l'autre ou par les autres partis. Cette façon de voir repose sur une conception du politique où les politiciens qui occupent des postes de gouverne ou qui aspirent à ces postes ont à faire preuve de leur supériorité - et du même coup à la justifier - en offrant aux électeurs ce que nous nommons des « garanties », c'est-à-dire des moyens matériels ou symboliques bienfaisants qui assurent mieux que peuvent le faire les autres partis les satisfactions que valorisent les électeurs, ou encore qui assurent les électeurs contre les dangers qui les menacent.

Non seulement la supériorité doit être bienfaisante, mais elle doit être bienséante en ce sens que le parti qui offre les garanties ne doit apparaître ni trop proche des acteurs sociaux dont l'électeur se différencie, ni trop distant de lui ou des acteurs auxquels il s'identifie. Un parti qui est à la fois bienfaisant et bienséant est jugé bienveillant. L'évaluation de la bienfaisance et de la bienséance des partis et de leurs garanties est faite de façon comparative par les électeurs et elle varie selon les positions qu'ils occupent. Bien souvent, c'est l'aspect négatif des partis en ces matières, c'est-à-dire leur malveillance, faite de malfaisance ou de malséance, qui influence le vote, tant il est vrai que les électeurs votent tout autant sinon plus *contre* un parti que *pour* un parti.

Nous allons passer en revue, selon cette perspective, les différents états du système des partis provinciaux du Québec de 1960 à 1989.

2. Le système partisan de 1960 à 1966

[Retour à la table des matières](#)

Victorieux aux élections du 20 juin 1960, le Parti libéral accède à la direction de l'appareil gouvernemental, que l'Union nationale contrôlait depuis 1944.

Les déplacements électoraux, calculés de façon brute, sont beaucoup moins importants qu'à l'occasion des renversements précédents du parti ministériel, ceux de 1935-1936, 1939 et 1944. L'Union nationale passe de 52% des votes exprimés à 47%, alors que le Parti libéral passe de 45% à 52%.

Cette fraction des votes au Parti libéral lui donne 51 sièges sur 95, alors qu'avec le même pourcentage de votes exprimés, l'Union nationale avait obtenu 72 sièges sur 93 en 1956. Cela montre bien que le découpage de la carte électorale favorisait l'Union nationale qui, de façon générale, a de meilleurs appuis dans les circonscriptions électorales peu peuplées que dans celles qui comprennent le plus d'électeurs.

Quelques changements dans la maîtrise des deux partis peuvent expliquer l'évolution dans le système partisan qui permet au Parti libéral de renverser la domination de l'Union nationale.

Les principaux changements se produisent dans l'environnement extra-sociétal et dans le milieu interne de l'Union nationale. En 1957, le Parti conservateur gagne une pluralité de sièges aux élections fédérales et forme un gouvernement minoritaire. L'année suivante, de nouvelles élections fédérales donnent une victoire éclatante au Parti conservateur, dirigé par John Diefenbaker. L'Union nationale, qui a contribué sur le terrain à la victoire du Parti conservateur, ne peut plus dès lors continuer d'apparaître comme le parti qui donne des garanties aux électeurs du Québec contre les libéraux d'Ottawa, présentés par elle comme les maîtres de ceux de Québec. Même si Duplessis, et ensuite Sauvé, gardent leurs distances envers le gouvernement conservateur d'Ottawa, les électeurs du Québec ne sont pas sans savoir que les deux partis, qui ont la même base électorale, sont assez proches l'un de l'autre.

Le décès de Duplessis et de Sauvé, en septembre 1959 et en janvier 1960 respectivement, déclenche d'autres changements dans le milieu interne de l'Union nationale, mais aussi dans l'environnement intrasociétal et finalement dans le processus électoral. Barrette ne maîtrise pas ces espaces comme Duplessis et Sauvé pouvaient le faire. Il paraît vulnérable aux attaques d'un Parti libéral uni autour du nouveau chef, Jean Lesage, avec une Fédération libérale qui apparaît plus bienséante que certains de ceux qui entourent Barrette, sur lesquels flottent des rumeurs de corruption. Lesage est plus acceptable que Lapalme aux yeux des puissances privées dans la société, alors que Barrette l'est moins que Duplessis et Sauvé.

Il demeure que le changement de gouvernement, en 1960, est celui de la période qui a été provoqué par le plus faible déplacement de voix. À une époque où les considérations locales importaient plus qu'aujourd'hui et où la pratique du patronage favorisait davantage le parti ministériel, les garanties concrètes offertes par la machine de l'Union nationale expliquent sans doute que les déplacements électoraux n'aient pas été plus grands.

Les élections de 1962 surviennent moins de trente mois après celles de 1960. Le Parti libéral dispose de plusieurs avantages sur l'Union nationale. En tant que parti ministériel, c'est lui maintenant qui dispose du patronage

gouvernemental. La lutte contre le patronage, promise par les libéraux, s'enclenchera surtout après 1962. Par des mesures comme l'assurance-hospitalisation et l'aide financière aux parents pour l'éducation des adolescents, il offre des garanties dans des domaines d'activité auxquels la population est sensible. La nationalisation de l'électricité, qui fut le thème principal de la campagne électorale du Parti libéral, permet d'effacer l'image d'un parti trop peu nationaliste parce que soumis aux libéraux d'Ottawa. D'ailleurs, le gouvernement fédéral est encore conservateur, bien que minoritaire, au moment des élections provinciales de 1962. Enfin, le chef libéral, Jean Lesage, est beaucoup plus populaire que celui de l'Union nationale, Daniel Johnson, qu'il domine manifestement pendant le débat télévisé qui se déroule le dernier dimanche de la campagne électorale.

En pourcentage de votes, les résultats de 1962 ressemblent à ceux de 1936 : le parti gagnant remporte 57% des votes exprimés contre 56% en 1936, et le parti perdant, 42% des votes dans les deux cas. Pourtant, les libéraux de 1962 l'emportent par 63 sièges contre 31, alors que l'Union nationale de 1936 l'avait emporté par 76 sièges contre 14. Cela montre, une fois de plus, comment la carte électorale de l'époque favorise l'Union nationale.

De 1960 à 1966, le système partisan est donc dominé par le Parti libéral, qui a pour seul adversaire l'Union nationale. Cette domination est atténuée à l'Assemblée législative par une carte électorale qui accorde à l'Union nationale plus de sièges qu'elle en aurait eus si le scrutin dit majoritaire à un tour avait joué dans des circonscriptions de population à peu près égale. La domination du Parti libéral tient d'abord à une meilleure maîtrise de ses dirigeants, en particulier du chef, sur les supporteurs. Barrette puis Johnson sont loin de faire l'unanimité dans leur parti et la machine électorale de l'Union nationale s'en ressent, d'autant plus que ce sont maintenant les libéraux qui exercent le patronage gouvernemental. Le Parti libéral réussit aussi à mieux maîtriser l'environnement extrasociétal, ce qui est grandement facilité pour lui par la victoire du Parti conservateur en 1957, qui prolongera sa domination sur les libéraux jusqu'en 1963. La décision, en 1962, de nationaliser les compagnies d'électricité affirme d'ailleurs le nouveau nationalisme du Parti libéral. Cela lui permet d'obtenir des appuis nouveaux chez les puissances de la société. Mais beaucoup de milieux traditionnels, où le contrôle de l'Église et de ses institutions apparaît encore bienveillant, demeurent hostiles au Parti libéral, qui, à la différence de l'Union nationale, apparaît contrôlé par des élites intellectuelles de Montréal ou de Québec.

3. L'intermède 1966-1970

[Retour à la table des matières](#)

Le gouvernement libéral a mis en oeuvre trois réformes électorales importantes de 1962 à 1966 : il a accordé le droit de vote aux électeurs de 18 à 21 ans, il a limité les dépenses électorales des partis et des candidats tout en assurant un remboursement partie] des dépenses électorales et, enfin, il a modifié la carte électorale dans les régions de Montréal, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour la rendre plus équitable. Le nombre des circonscriptions électorales passe de 95 à 108.

La carte électorale ne fut réformée que de façon partielle sous prétexte que le gouvernement libéral ne pouvait obtenir la majorité requise des députés concernés par un éventuel redécoupage des comtés « protégés » par un article de la constitution canadienne. Des comtés où les anglophones étaient nombreux en 1867 ne pouvaient en effet, selon cet article, voir leurs frontières modifiées sans qu'une majorité des députés de ces territoires l'acceptent.

De toute façon, plusieurs régions où il n'y avait pas de comtés protégés ne sont pas touchées par le redécoupage de la carte. Le gouvernement libéral se croyait invincible et estimait sans doute qu'il pouvait s'en tenir à une réforme limitée de la carte. Malheureusement pour lui, il n'obtient pas la majorité des sièges aux élections de 1966. L'Union nationale, avec 41% des votes gagne 55 sièges (56 après recomptage), alors que le Parti libéral n'en gagne que 51 (50 après recomptage) avec 47% des voix. Le taux de participation n'est que de 74%.

Les deux autres réformes se sont elles aussi plus ou moins retournées contre le gouvernement libéral. Les quelques données que nous possédons semblent indiquer que beaucoup de jeunes de 18 à 21 ans se sont abstenus, ou encore ont donné un appui relativement élevé au RIN. Quant à la limitation et au remboursement partiel des dépenses électorales, c'est une mesure égalisatrice qui ne pouvait que défavoriser le parti ministériel, mieux nanti que les autres.

Ces réformes électorales découlaient des engagements du Parti libéral. Elles visaient à égaliser les chances dans le système partisan et à étendre la

participation des jeunes du Québec au système électoral et plus généralement au système politique. Par ces réformes d'un système partisan qu'il dominait, le Parti libéral voulait donner des garanties aux électeurs sensibles à ces questions. Il semble toutefois que ces électeurs lui étaient déjà favorables et que ces mesures n'ont pas fait beaucoup de conversions dans les rangs adverses.

D'autres actions exercées dans l'environnement intrasociétal et dans l'environnement extrasociétal ne sont par contre pas apparues bienfaites à des groupes qui avaient appuyé le gouvernement libéral en 1962. Les impôts avaient augmenté, et on avait surnommé Lesage « Tijean la taxe ». La réforme de l'éducation était venue remplacer des garanties traditionnelles par des garanties nouvelles (par exemple, le transport en autobus scolaire vers des écoles prétendument plus compétentes). Les débats constitutionnels autour de la formule Fulton-Favreau avec un gouvernement fédéral redevenu libéral depuis 1963, avaient amené des milieux nationalistes à douter à nouveau des garanties offertes par le Parti libéral, contrairement à ce qui s'était produit en 1962.

Pour la première fois depuis les élections de 1948, de nouveaux acteurs relativement importants apparaissent dans le système partisan. Le RIN avait été créé dès le début des années soixante, mais ce n'est qu'en 1966 qu'il présente des candidats. Ils n'obtiennent que 5% du vote, mais dans quelques circonscriptions tout au moins ils privent le candidat libéral de la victoire, à supposer qu'en l'absence du RIN sa clientèle, plutôt jeune, aurait voté pour le Parti libéral. Quant au Ralliement national, il est dirigé par des créditistes nationalistes, qui ne représentent qu'une frange du parti fédéral, le Crédit social, dont les succès au Québec avaient été étonnants aux élections fédérales de 1962 et 1963, mais avaient été moindres, à la suite de dissensions internes, aux élections de 1965.

Quand le Parti québécois est créé en 1968, le Ralliement national s'y fusionne et le RIN se saborde pour permettre à ses membres d'adhérer à la nouvelle formation partisane.

Après la défaite de 1962, l'Union nationale entreprit de mieux maîtriser ses environnements et son milieu interne de façon à offrir des garanties satisfaisantes aux électeurs québécois. Daniel Johnson avait affermi son contrôle sur le parti, et avec l'aide de Mario Beaulieu et de Marcel Masse surtout, avait organisé les assises de juin 1965, qui lui avait donné une certaine crédibilité chez les puissances privées (milieux d'affaires, syndicats et médias) de la société. Il publia un livre, *Égalité ou Indépendance*, où il définissait des positions très autonomistes dans l'environnement extrasociétal.

Après la drôle de victoire de 1966, le gouvernement de l'Union nationale, qui avait été élu avec une plate-forme plutôt passiviste, valorisant la société et

la politique traditionnelles, apparaît comme ayant une maîtrise limitée, sauf dans son milieu interne. Sa maîtrise ne s'affirme ni à l'occasion des nombreuses grèves dans le secteur public, ni face aux technocrates qu'elle avait promis de mâter, ni face au gouvernement fédéral, dirigé à partir de 1968 par Pierre-Elliott Trudeau, ni face aux milieux nationalistes. Quand, à la suite de son décès en septembre 1968, Daniel Johnson est remplacé par Jean-Jacques Bertrand, cette impression d'une maîtrise insuffisante pour qu'elle soit bienfaitrice, s'accroît encore plus, en particulier sur les questions linguistiques et constitutionnelles. D'ailleurs, Bertrand doit déclencher, en 1969, un congrès au leadership pour faire confirmer son autorité.

Le Parti libéral a aussi ses problèmes dans son milieu interne. Des partisans libéraux tiennent Jean Lesage responsable de la défaite de 1966. Toute la campagne électorale avait été centrée sur lui. Malgré l'importance numérique de l'opposition au Parlement, Lesage n'est pas un chef de l'opposition très efficace. La mainmise du parti sur la Fédération libérale est contestée. Incapable de faire adopter ses positions souverainistes, René Lévesque quitte le parti avec d'autres libéraux à l'automne 1967, pour fonder peu après le Mouvement souveraineté-association. Enfin, suite aux critiques publiques d'un de ses députés, Jean-Paul Lefebvre, Lesage démissionne en 1969. Un congrès au leadership, en janvier 1970, choisit Robert Bourassa contre Claude Wagner et Pierre Laporte, et le parti se rallie derrière lui.

La domination du système partisan par l'Union nationale de 1966 à 1970 n'est qu'accidentelle et transitoire. Pas plus que le gouvernement libéral précédent, celui de l'Union nationale ne réussit à affirmer sa maîtrise face aux nouvelles puissances de la société et dans l'environnement fédéral, où sa maîtrise apparaissait, sous Johnson, un peu plus assurée que celle des libéraux de Lesage. L'apparition du RIN et du Ralliement national, puis du Parti québécois, porté par les nouvelles puissances syndicales, nationalistes et médiatiques, vient en quelque sorte manifester le rajustement du système partisan à ses environnements intrasociétal et extrasociétal.

4. Le gouvernement Bourassa de 1970 à 1976

[Retour à la table des matières](#)

Quatre partis bien constitués gagnent des sièges lors des élections de 1970, ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire politique du Québec. En plus du Parti libéral, de l'Union nationale et du Parti québécois, le Ralliement créditiste, beaucoup plus proche du parti fédéral que ne l'était le Ralliement national, présente des candidats dans 99 des 108 circonscriptions. Les trois autres partis en présentent dans chacune des circonscriptions.

L'Union nationale n'avait pas poussé plus loin la réforme d'une carte électorale qui la servait bien. Le caractère inégalitaire de la carte et les aléas de la lutte à quatre partis produisent des résultats étonnants. Seulement 26% des députés obtiennent la majorité absolue des voix. Le Parti libéral n'en gagne pas moins une majorité absolue des sièges, 72 sur 108, même si le pourcentage de ses électeurs passe de 47% à 45%, par rapport à 1966. Le Parti québécois, avec 23% des voix, recueille plus de votes que l'Union nationale (20%) et que le Ralliement créditiste (11%), mais n'obtient que 7 sièges, contre les 17 de l'Union nationale et les 12 du Ralliement créditiste.

Robert Bourassa avait l'avantage par rapport à Jean Lesage de ne pas être proche des dirigeants libéraux du gouvernement fédéral. La crise d'Octobre, marquée par l'enlèvement de James Cross et de Pierre Laporte et par l'adoption de la loi fédérale des mesures de guerre, le fait apparaître comme dépendant du gouvernement fédéral mais la très grande majorité de la population approuve ces mesures et les garanties contre le terrorisme qu'elles leur apportent, si bien que la maîtrise de Bourassa et de son gouvernement n'en est pas entachée.

Il en est un peu de même de l'emprisonnement temporaire des chefs syndicaux. Bourassa apparaît comme le maître de la situation. Il protégeait la population contre des Personnes qui menaçaient les services publics offerts dans les écoles et les hôpitaux et donc la garantie de ces services que le gouvernement doit offrir.

Bourassa avait promis, au cours de la campagne électorale de 1970, de créer 100 000 emplois en cours de mandat. Quand il déclenche les élections de

la fin de 1973, il peut se vanter qu'il en a créé plus depuis 1970. Les quatre mêmes partis s'affrontent. Jean-Jacques Bertrand avait été rendu responsable de la défaite de 1970. Il démissionne finalement en 1971, pour être remplacé par l'un de ses députés, Gabriel Loubier, vainqueur d'un congrès au leadership où Marcel Masse et Mario Beaulieu sont aussi candidats. Le Parti québécois avait été secoué par la crise d'Octobre. Quelques terroristes du Front de libération du Québec (FLQ) avaient travaillé pour le parti aux élections de 1970. À la veille des élections de 1973, Jacques Parizeau a la malencontreuse idée de présenter ce que serait le budget de l'an 1 d'un gouvernement du Parti québécois. Les adversaires du parti, en particulier les libéraux, ne manquent pas de démolir ce budget fictif. Quant au Ralliement créditiste, il s'est donné pour chef Yvon Dupuis, un ancien libéral, plutôt opportuniste, qui ne connaît pas grand-chose à la doctrine du Crédit social.

La victoire du parti libéral est aisée. Avec 55% des votes, il remporte 102 des 110 sièges d'une carte électorale qu'il avait entièrement redécoupée pour la rendre plus équitable. Le Parti québécois augmente son pourcentage de votants à 30%, mais ne gagne que 6 sièges, tant la supériorité des libéraux est grande. L'Union nationale n'a plus que 5% des votes et aucun siège, tandis que le Parti créditiste, même s'il se maintient à 10% du vote, ne fait élire que 2 députés. Les chefs des trois partis d'opposition sont tous défaits dans leur circonscription respective.

Au cours du deuxième mandat, la maîtrise des dirigeants du Parti et du gouvernement libéral se dégrade rapidement, et cela dans chacun des espaces pertinents. Avec le retour en force de Pierre-Elliott Trudeau à la tête du gouvernement canadien, en 1974, après que son gouvernement eut été minoritaire de 1972 à 1974, la polarisation dans l'environnement extrasociétal se fait de plus en plus entre le Parti québécois et le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau. Celui-ci traite d'ailleurs Robert Bourassa avec mépris. Aux yeux des nationalistes québécois, René Lévesque et son parti affichent une maîtrise supérieure à celle des libéraux provinciaux dans cet environnement, mais plusieurs hésitent à les suivre sur la voie de la souveraineté. Dans l'environnement sociétal québécois, le gouvernement libéral apparaît beaucoup moins maître des syndicats, en particulier à l'occasion des longues grèves de 1973-1974 dans le secteur public. Et surtout, à propos de la construction du stade olympique, l'entourage du premier ministre est soupçonné de corruption. Il en est de même de ses parents par alliance. Non seulement le gouvernement apparaît moins bienfaisant que lors de son premier mandat, mais surtout il apparaît moins bienséant.

Robert Bourassa précipite à nouveau le déclenchement des élections, sous prétexte qu'il lui faut un mandat pour négocier avec Ottawa. Il ne recueille que le tiers des suffrages, le plus faible score des libéraux au XXe siècle, et doit céder la direction du gouvernement au Parti québécois.

Au cours de la période 1970-1976, il y a réalignement dans le système partisan. Le changement de gouvernement qui survient à la fin de cette période est plus qu'un simple changement de position qui fait d'un parti dominant un parti dominé et vice versa, comme cela avait été le cas en 1960, en 1966 et en 1970. Cette fois, la structure même du système change, à la suite de l'évolution des formules respectives des partis pour maîtriser leurs environnements pertinents. Par rapport au Parti libéral, le Parti québécois est maintenant celui qui se veut le plus démocratique dans son milieu interne, et celui qui s'appuie sur les nouvelles puissances dans l'environnement intra-sociétal, vouées au développement du secteur public. Avant le réalignement, c'était le Parti libéral qui tenait ces positions par rapport à l'Union nationale.

Dans l'environnement extrasociétal, l'évolution est plus complexe. Le Parti québécois récupère le nationalisme ethnique de l'Union nationale, mais magnifie surtout un nationalisme politique, orienté vers la souveraineté, qui avait été développé d'abord à l'intérieur du Parti libéral. L'Union nationale n'a plus de place dans ces nouvelles polarisations où sa formule est récupérée par les deux autres partis. Le Ralliement créditiste lui dispute, dans certaines régions, les appuis de milieux menacés par la bureaucratisation de la société, et qui se sentent éloignés des centres de décision économiques ou politiques bien souvent tenus par des supporteurs ou des sympathisants des principaux partis.

5. Le gouvernement du Parti québécois de 1976 à 1985

[Retour à la table des matières](#)

À bien des égards, le gouvernement du Parti québécois, au début de son mandat, rappelle le gouvernement Lesage du début des années soixante. Il a un peu la même conception de la maîtrise de l'environnement, qui doit être active et interventionniste pour que le gouvernement et le parti affirment leur supériorité.

C'était déjà le cas dans le milieu interne où, dès ses origines, le Parti québécois s'était voulu démocratique dans toutes ses activités, en particulier en matière de financement. Une des premières lois du gouvernement péquiste

consiste à étendre aux autres partis ce financement dit démocratique, en interdisant aux personnes morales de souscrire à la caisse des partis, en limitant les montants pouvant être offerts par les individus et en obligeant la publication du nom des souscripteurs les plus importants.

Cette même conception de la maîtrise se retrouve dans les actions concernant l'environnement intrasociétal. Chaque ministre ou presque prépare son livre blanc ou vert et, dans la plupart des cas, ces documents sont suivis de législation et de réglementation. Elles prennent systématiquement parti pour les francophones contre les anglophones, pour les syndiqués contre les patrons, pour les agriculteurs contre les spéculateurs, pour les consommateurs et les usagers contre les organisations qui disposent de plus de moyens qu'eux. Ces actions sont généralement bien reçues par la majorité des électeurs, à la fin d'une époque où les intellectuels et les médias valorisent toujours la maîtrise active de l'environnement par l'État, et où les contraintes financières ne sont pas encore inéluctables.

C'est toutefois l'environnement extrasociétal qui est le grand défi pour le gouvernement péquiste. Il lui faut convaincre une majorité d'électeurs que le type de maîtrise qu'il propose, la souveraineté-association, vaut mieux pour les citoyens du Québec que le fédéralisme renouvelé ou pas.

Le référendum du 20 mai 1980, où 60% des votants refusent de donner au gouvernement le mandat de négocier la souveraineté-association, se solde par un cruel échec pour le Parti québécois. On se rendra compte, avec le temps, qu'il ne s'en est jamais tout à fait remis. Le référendum a eu pour principal effet négatif de susciter à l'intérieur du parti des débats sans fin et toujours repris sur la façon d'accéder à la souveraineté. La maîtrise plus pragmatique du Parti libéral dans l'environnement extrasociétal, facilitée par le retrait de Pierre-Elliott Trudeau de la vie politique active, apparaît supérieure à celle du Parti québécois aux yeux d'une majorité des électeurs.

En ce qui concerne plus directement le système partisan, le processus référendaire a eu des effets importants par la polarisation qu'il a produite. L'Union nationale avait obtenu 18% des votes et onze députés en 1976. Elle avait profité d'un vote d'opposition au gouvernement libéral, qui refusait de se porter sur un parti souverainiste. Elle ne put surmonter l'épreuve du référendum et s'effaça pour de bon au début des années quatre-vingt. Son chef au moment du référendum, Rodrigue Biron, rejoint le camp du « oui » puis le Parti québécois avec une minorité de ses supporteurs, alors que les autres se maintiennent dans le camp du « non », qui avait été le premier choix de l'Union nationale.

Une majorité d'électeurs québécois n'en continuent pas moins de préférer la maîtrise intrasociétale et interne du Parti québécois à celle du Parti libéral.

Les élections d'avril 1981, qui portent principalement sur ces enjeux, donnent 49% des votes exprimés au Parti québécois contre 46% au Parti libéral, dont le chef, Claude Ryan, souffre de la comparaison avec René Lévesque. Avec une distribution géographique d'électeurs qui le favorise, le gouvernement sortant fait élire 80 députés contre 42 seulement pour le Parti libéral.

Le second mandat du gouvernement péquiste est une longue suite de pertes de maîtrise dans les espaces pertinents aux choix électoraux. Il se solde finalement par la défaite du 2 décembre 1985.

Le milieu interne est celui où la maîtrise comparée du parti résiste le mieux. Mais même là des bruits de corruption flottent autour de certains supporteurs du parti, et le leadership de René Lévesque est contesté, à partir de 1984 surtout. L'élection d'un nouveau chef, Pierre-Marc Johnson, au suffrage universel des membres du parti, améliore la situation à cet égard, d'autant plus que Robert Bourassa, choisi à nouveau comme chef du Parti libéral, en 1983, n'est guère populaire dans le public à ce moment. Cependant, le Parti libéral compte de plus en plus de membres, ses jeunes sont très actifs et le financement populaire de même que l'organisation électorale progressent, alors que le Parti québécois marque le pas sur tous ces plans.

Dans l'environnement extrasociétal, la situation du Parti québécois se dégrade encore plus après l'accord constitutionnel de 1982, dont le Québec est exclu. Lors de la négociation des accords, les dirigeants du Parti québécois donnent l'impression d'avoir été roulés après une maladroite tentative de coalition avec les autres provinces contre le gouvernement fédéral. Des sondages révèlent que les électeurs du Québec approuvent l'accord constitutionnel et le rapatriement de la constitution canadienne, tout en espérant que le Québec soit un jour partie de l'accord.

Dans l'environnement intrasociétal, le gouvernement paraît plus mal encore, même aux yeux d'un grand nombre de ses partisans. Frappé durement par la récession du début des années quatre-vingt, et pris de panique devant l'augmentation excessive des dépenses publiques, rendue plus tragique par la diminution des rentrées de fonds, le gouvernement décide unilatéralement, à l'occasion des négociations avec les salariés du secteur public, de couper les salaires fixés dans les conventions collectives précédentes. Il est accusé, non sans raison, d'avoir ainsi renié sa signature. Il renie également toute une conception de la maîtrise sociétale, à laquelle il avait contribué tout autant sinon plus que les gouvernements qui l'avaient précédé. Selon cette conception, les gouvernements justifiaient les avantages consentis aux salariés syndiqués du secteur public au nom du rattrapage, puis du rôle moteur du secteur public, quand ils n'avouaient pas carrément qu'ils travaillaient ainsi à la construction de l'État et d'une société réformée grâce à l'État. Pour ces gouvernements successifs, en particulier pour celui du Parti québécois, les

centrales syndicales avaient pris rang parmi les principales puissances de l'environnement intrasociétal, avec les milieux financiers, les grandes entreprises et les grandes associations professionnelles.

Tous ces milieux en étaient venus, en 1985, à douter du Parti québécois quand ils ne le reniaient pas tout simplement. Vers la fin de son mandat, le gouvernement tentait tant bien que mal de se rajuster à la nouvelle conception de la maîtrise intrasociétale, qui valorisait le soutien à l'entreprise privée et à l'initiative individuelle plutôt que leur prise en charge par les constructeurs d'État. Le Parti libéral apparaissait plus doué pour cette nouvelle approche, lui qui l'avait développée très tôt, en opposition à celle du Parti québécois. La victoire électorale des libéraux est décisive : 56% des votes contre 39%, et 99 sièges contre 23.

6. Le gouvernement libéral de 1985 à 1989

[Retour à la table des matières](#)

La victoire électorale du Parti libéral en 1985 est la plus imposante au Québec depuis 1973, aussi bien en votes accordés qu'en sièges obtenus. Le Parti libéral obtient ainsi pour la quatrième fois depuis 1960 l'appui de plus de la moitié des votants, ce que le Parti québécois n'a pas réussi, ni en 1976 ni en 1981.

Le mandat du gouvernement libéral, de 1985 à 1989, est relativement facile. La conjoncture économique est très favorable, même si le taux de chômage demeure relativement élevé au Québec. Les rentrées d'impôt sont à la hausse, ce qui permet au gouvernement de diminuer son déficit budgétaire. Le Parti québécois est le siège de tensions qui viendront finalement à bout du chef, Pierre-Marc Johnson. Il démissionne à la fin de 1987 et est remplacé par Jacques Parizeau, qui n'a pas d'adversaire comme candidat à la présidence du parti. L'organisation et les finances du Parti québécois sont en mauvais état et le nouveau chef du parti est absent de l'Assemblée nationale, ce qui facilite la tâche des libéraux.

L'incendie d'un entrepôt de BPC à Saint-Basile à l'été 1988 et l'adoption de la loi sur l'affichage commercial à la fin de la même année viendront troubler la quiétude de l'administration libérale. Les anglophones et des milieux

écologistes deviennent des adversaires des libéraux, qui comptent cependant sur un nouvel allié important, le premier ministre Mulroney, dont le gouvernement conservateur est réélu en novembre 1988. Moins d'un an plus tard, le gouvernement libéral à Québec obtient lui aussi une victoire assez facile aux élections du 25 septembre 1989. Avec 49% des votes exprimés, il obtient 92 sièges contre les 29 du Parti québécois, lequel obtient 40% des votes exprimés. Le Parti Égalité, appuyé par des anglophones mécontents, fait élire 4 députés avec 4% du suffrage.

Si l'on compare la situation en 1989 à celle de 1985, il y a peu de changement dans l'environnement extrasociétal pour ce qui est des positions des deux principaux partis. Les deux apparaissent plus nationalistes qu'en 1985. Le Parti québécois, avec Jacques Parizeau, est revenu à une position nettement souverainiste, et le Parti libéral qui a fait adopter le projet de loi 178 et qui se porte à la défense de l'Accord du lac Meech a lui aussi des positions plus nationalistes. Si, pour les anglophones de Montréal, ces positions sont jugées malveillantes, pour les francophones, qui sont très majoritaires chez les électeurs non constants, elles sont jugées bienveillantes par rapport à la position extrême du Parti québécois, peu attirante en dehors du groupe de ses électeurs constants.

Dans le milieu interne, aucun des deux principaux partis n'a d'avantage important sur l'autre. Robert Bourassa est plus populaire qu'en 1985 et le Parti libéral est uni derrière lui mais, de l'avis général, Parizeau fait en 1989 une meilleure campagne électorale que Bourassa, et le Parti québécois apparaît maintenant parfaitement uni derrière son chef.

C'est surtout dans l'environnement intrasociétal que la perception relative des deux principaux partis change. Le Parti libéral n'a plus l'avantage de s'attaquer à un gouvernement péquiste impopulaire. Jusqu'au début de la campagne électorale, le taux de satisfaction envers le gouvernement libéral est très élevé. Cependant, la difficulté qu'il a à maîtriser, en cours de campagne, les problèmes créés en matière d'environnement et de négociations dans le secteur public ne lui donnent finalement qu'un avantage mitigé sur le Parti québécois, toujours handicapé par son séjour récent au gouvernement et en particulier par les coupures de salaire qu'il a imposées aux employés du secteur public.

7. Le système partisan dans une perspective comparative

[Retour à la table des matières](#)

Les principaux ouvrages qui ont porté sur les systèmes partisans des pays occidentaux au cours des années soixante et soixante-dix ont souligné que de façon générale le fractionnement de ces systèmes et la volatilité de l'électorat s'étaient accrus par rapport aux deux décennies précédentes. Autrement dit, les partis sont plus nombreux dans le système partisan et les électeurs se portent plus facilement de l'un à l'autre, d'une élection à l'autre ².

Des phénomènes structurels de réalignement ou de déalignement expliquent dans bien des cas le fractionnement et la volatilité. Le réalignement suppose que des abstentionnistes, de nouveaux électeurs ou même des électeurs plus ou moins attachés à d'autres partis se portent de façon importante, au cours d'une période comprenant plus d'une élection, vers un nouveau parti ou encore vers un parti longtemps dominé dans le système partisan. Quant au déalignement, il suppose que la proportion des électeurs qui s'identifient aux partis politiques diminue. Le réalignement peut s'accompagner ou non de déalignement.

L'évolution du système partisan au Québec, de 1960 à 1990, semble manifester plusieurs des phénomènes qui viennent d'être signalés. Il y a eu fractionnement du système à partir de 1966. Il a pris fin au début des années quatre-vingt, à cause surtout de l'événement exceptionnel que fut le référendum de 1980, dont l'effet de bipolarisation fut évident. L'élection de 1989 est peut-être, à cet égard, le début d'un nouveau fractionnement.

Un réalignement s'est produit dans le système partisan au cours des années soixante-dix. Un nouveau parti, le Parti québécois, a alors graduellement supplanté l'Union nationale, pour devenir l'un des deux principaux partis du système partisan. L'autre parti principal, le Parti libéral, en a été transformé. Tout le système partisan s'est structuré différemment à la suite de cette évolution.

² On consultera en particulier Dalton *et al.* (1984).

Il est possible de montrer, à partir des résultats électoraux présentés sur la base des inscrits, que cette évolution s'est sans doute accompagnée de déalignement. Sans remonter trop loin dans le passé, ajoutons aux résultats des trente années de notre période, ceux des vingt-cinq années précédentes, soit 1935-1960. Les résultats en termes d'inscrits sont donnés dans le tableau de la page suivante.

Les seize élections générales qui se sont déroulées au cours de ces cinquante-cinq années peuvent être regroupées en trois sous-périodes : celle du réalignment des années trente et quarante, celle des années cinquante et du début des années soixante où le système partisan est stable, et celle des années soixante-dix et quatre-vingt où il y a à nouveau réalignment.

Plusieurs constatations intéressantes sur l'évolution du système partisan de 1935 à 1989 se dégagent de ce tableau.

Premièrement, les deux réalignements se présentent différemment pour ce qui est du fractionnement des partis. Dans les années trente, le nouveau parti, l'Union nationale, réunit le Parti conservateur et l'Alliance libérale nationale, alors que dans les années soixante-dix, il n'y a pas de nouveau parti qui réunisse l'Union nationale et le Parti québécois, les équivalents du Parti conservateur et de l'Alliance libérale nationale, issue comme le Parti québécois d'une scission d'avec le Parti libéral. De plus, le Ralliement créditiste vient s'ajouter aux deux autres partis qui aspirent à devenir l'autre parti principal du système, opposé au Parti libéral, qui constitue l'élément stable de ce système, au moment du deuxième réalignment comme du premier.

Deuxièmement, on peut estimer que le réalignment des années trente se prolonge jusqu'à la fin des années quarante, à la suite des bouleversements dus à la Seconde Guerre mondiale, qui entraînent en particulier l'apparition du Bloc populaire, lequel obtient le vote de 11% des inscrits en 1944. Le parti du Crédit social, qui avait obtenu peu de votes en 1944, est appuyé par 7% des inscrits en 1948. Il n'y a pas, à la fin du deuxième réalignment, de séquelles semblables. Au contraire, comme nous l'avons déjà noté, le référendum de 1980 entraîne une bipolarisation à peu près exclusive entre le Parti libéral et le Parti québécois.

Troisièmement, les planchers atteints par les partis majeurs ainsi que par les abstentionnistes au cours des trois sous-périodes donnent une indication du pourcentage d'électeurs inscrits qu'on peut considérer comme stables, en ce qu'ils ne changent pas le comportement constant qu'ils ont en faveur d'un parti ou de l'abstention. Durant la première sous-période, qui va de 1935 à 1948, les planchers respectifs de l'abstention, du Parti libéral et de l'Union nationale sont de 22%, 29% et 26% pour un total de 77%, ce qui laisse 23% d'électeurs instables. Durant la deuxième sous-période, qui va de 1952 à 1966 et qui est

marquée par le maintien des alignements partisans, les planchers sont de 18%, 35% et 30%, pour un total élevé de 83%. Enfin, au cours de la dernière sous-période, qui est celle du deuxième réalignement, les planchers des abstentionnistes, du Parti libéral et du Parti québécois, sont respectivement de 15%, 29% et 29% (si l'on considère que le Parti québécois ne devient un parti majeur qu'en 1976), pour un total qui n'est plus que de 73%, soit 4% de moins que dans la première sous-période et 10% de moins que dans la deuxième.

Tableau
Résultats, en termes d'inscrits, des élections provinciales au Québec, de 1935 à 1989

Année d'élection	Abstentions	Vote pour le Parti libéral	Vote pour l'Union nationale	Vote pour le Parti québécois	Vote pour les autres partis
1935	24	38	37	-	1
1936	22	32	45	-	1
1939	24	41	30	-	5
1944	27	29	26	-	18
1948	25	19	38	-	8
1952	24	35	39	-	2
1956	22	35	41	-	2
1960	18	42	38	-	2
1962	20	45	34	-	1
1966	26	35	30	-	9
1970	16	38	17	19	10
1973	20	44	4	24	8
1976	15	29	16	35	5
1981	18	38	3	41	-
1985	24	42	-	29	5
1989	25	37	-	29	9

Enfin, cette proportion changeante des électeurs stables se traduit par des déplacements électoraux d'ampleur variable d'une sous-période à l'autre. Durant la première sous-période, les déplacements bruts les plus élevés surviennent de 1936 à 1939. Ils s'élèvent à 30%. Durant la deuxième sous-période, les changements bruts les plus élevés surviennent à la fin, de 1962 à 1966. Ils s'élèvent à 28%. La baisse de la participation et les succès relatifs du RIN et du Ralliement national, qui annoncent le réalignement prochain, expliquent l'ampleur de ces déplacements à la fin d'une sous-période qui a été plutôt stable. L'ampleur est plus grande encore de 1973 à 1976, alors que les déplacements bruts atteignent 46%. Ils sont de 36% de 1976 à 1981, et encore de 30% de 1981 à 1985, ce qui était le maximum atteint avant les années soixante-dix. Cette sous-période est de loin la plus instable des trois, à cause

sans doute du déalignement plus grand que dans les deux sous-périodes précédentes.

Le système partisan du Québec a pris un caractère plus compétitif de 1960 à 1989 que lors des années quarante et cinquante, marquées par la longue domination de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Si l'on inclut les élections extrêmes de la période, celles de 1960 et de 1989, il y a eu pas moins de cinq changements de gouvernement en trente ans, et aucun parti n'a réussi à faire plus de deux mandats consécutifs au gouvernement.

Comme nous avons tenté de le montrer, ce caractère compétitif du système partisan a tenu à des environnements changeants qu'aucun des principaux partis n'a réussi à maîtriser assez longtemps de façon suffisante pour imposer sa domination aux autres partis au moyen du processus électoral. Le changement dans les règles du jeu du système électoral n'a sans doute pas été un facteur déterminant de cette instabilité, mais dans la mesure où il a égalisé les chances entre les partis, il a rendu plus facile les renversements de domination.

L'instabilité des années soixante et surtout des décennies suivantes n'est pas un phénomène proprement québécois. Comme ailleurs, le réaligement et le déalignement des électeurs sont venus marquer la période, à partir de 1970 surtout, trente-cinq ans après le déalignement commencé en 1935, avec la création de l'Union nationale. Le réaligement des années soixante-dix semble toutefois avoir été accompagné d'un déalignement qui fait qu'une plus forte proportion des électeurs est instable que lors des décennies précédentes. Cette plus grande instabilité rend possible des déplacements électoraux assez massifs et donc, de plus fréquents changements de gouvernement.

Ce sont surtout les professionnels, les intellectuels sociaux-démocrates et les syndiqués qui ont profité de l'évolution du système partisan. Ils ont promu au rang de partis principaux deux formations associées à la Révolution tranquille, le Parti libéral et le Parti québécois, qui ont déclassé les autres. Au cours des années quatre-vingt, une « nouvelle alliance » faite d'entrepreneurs, de gestionnaires et d'économistes néo-libéraux voués à leur service a cependant pris de plus en plus d'ascendant sur les tenants de l'ancienne alliance. Ce renversement s'est concrétisé avec la victoire du Parti libéral aux élections générales de 1985, et par une nouvelle victoire aux élections générales de 1989.

8. Tensions, enjeux et défis

[Retour à la table des matières](#)

Les tensions entre l'ancienne alliance et la nouvelle se manifestent, en particulier, dans les positions opposées qu'elles adoptent à propos de l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Alors que la plupart des intellectuels et des syndiqués optent pour la souveraineté du Québec, les entrepreneurs et les hommes d'affaires tiennent très majoritairement à sauvegarder le lien fédéral, tout en désirant plus d'autonomie pour le Québec. Le débat constitutionnel, qui a repris de plus belle depuis la fin des années quatre-vingt, a laissé dans l'ombre les autres dimensions du programme des partis. Entre le Parti libéral, toujours fédéraliste, et le Parti québécois, toujours souverainiste, les différences se sont atténuées pour ce qui est de leur projet de société, d'économie ou de culture. Il faudra bien qu'elles réapparaissent, un jour, sinon l'un des deux partis sera menacé par une nouvelle formation plus étatiste, ou moins, que lui.

Pour l'instant, les débats constitutionnels occultent ces autres débats. Même là, la scène politique n'est pas tout à fait stable pour les deux grands partis provinciaux, et encore moins pour les deux principaux partis fédéraux du Québec. Le Bloc québécois n'a sans doute pas d'avenir durable sur la scène fédérale, même s'il est probable qu'il ait des succès à l'occasion des prochaines élections fédérales. À plus longue échéance, ou bien le Québec évolue vers la souveraineté, et alors le Bloc québécois perd sa raison d'être, ou bien il y a plutôt évolution vers une nouvelle forme de fédéralisme, et alors l'option constitutionnelle du Bloc devient désuète. Mais avant que l'un ou l'autre des deux scénarios se réalise, le Bloc québécois pourra forcer les deux principaux partis fédéraux à se transformer. Il pourra aussi causer des ennuis au Parti québécois, à supposer que, devenu inutile sur la scène fédérale, le Bloc se replie sur la scène québécoise.

Enfin, quelle que soit l'évolution politique du Québec, il est souhaitable que dans les choix politiques à venir, le peuple des électeurs puisse faire mieux entendre sa voix, et que cette voix ne soit pas déformée, comme c'est le cas actuellement, par un mode de scrutin qui obéit aux exigences de la gouverne plutôt qu'à celles de la représentation ³. Cette distinction est fonda-

³ Voir Lemieux et Lavoie (1984).

mentale en démocratie représentative, et elle se retrouve d'ailleurs dans bien d'autres débats que ceux qui portent sur le mode de scrutin. Ceux qui donnent la priorité aux exigences de la gouverne valorisent avant tout la stabilité des gouvernements et les moyens susceptibles de l'assurer. Dans le domaine électoral, le mode de scrutin majoritaire leur convient parfaitement, dans la mesure où il donne une forte prime, en sièges, au parti qui reçoit le plus de votes, même s'il n'a pas la majorité absolue des votes exprimés. Les résultats électoraux au Québec donnent de nombreux exemples de cela de 1960 à 1989. Ceux qui, au contraire, donnent la priorité aux exigences de la représentation valorisent plutôt la juste répartition des sièges entre les partis, en la concevant comme une nécessité avec laquelle les gouvernements ont à composer, même au prix de leur stabilité. L'instabilité vaut mieux que la fausse simplification voulant que les candidats qui ont reçu le plus de votes dans les circonscriptions locales soient aptes à représenter tous les groupes partisans qui se sont exprimés.

Après la réforme de la carte électorale et celle du financement des partis, entreprises dans les années soixante puis achevées dans les années soixante-dix, il reste à revenir sur la réforme du mode de scrutin, dont on ne parle plus guère depuis 1985. Il reste aussi à faire un usage plus fréquent du référendum, ce que la loi autorise.

On peut espérer que les débats sur la nécessité de faire approuver par le peuple des électeurs l'orientation politique et constitutionnelle du Québec, ainsi que ceux qui portent sur la nécessité ou non d'obtenir plus de la moitié des voix exprimées pour pouvoir enclencher une démarche vers la souveraineté remettront à l'ordre du jour ces deux réformes. Sinon, les élites politiques du Québec auront manqué une belle occasion de montrer que pour eux les exigences de la gouverne sont subordonnées à celles de la représentation, et non l'inverse.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

BÉLANGER, Y. et D. BRUNELLE (dir.) (1988), *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

BENJAMIN, J. (1975), *Comment on fabrique un premier ministre québécois*, Montréal, Éditions de l'Aurore.

BERNARD, A. (1976), *Québec : élections 1976*, Montréal, Hurtubise HMH.

BERNARD, A. et B. DESCÔTEAUX (1981), *Québec : élections 1981*, Montréal, Hurtubise HMH.

BERNIER, R. (1988), *Le marketing gouvernemental au Québec. 1929-1985*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.

BUDGE, I. et D.J. FAIRLIE (1983), *Explaining and Predicting Elections*, Londres, George Allen and Unwin.

CARDINAL, M. *et al.* (1978), *Si l'Union Nationale m'était contée*, Montréal, Boréal.

COMEAU, R. (dir.) (1989), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

CRÊTE, J. (dir.) (1984), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur.

DALTON, R.J. *et al.* (dir.) (1984), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies*, Princeton, Princeton University Press.

- FRASER, G. (1984), *Le Parti québécois*, Montréal, Libre Expression.
- LAMOUREUX, A. (1985), *Le NPD et le Québec, 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc.
- LAROCQUE, A. (1971), *Défis au Parti québécois*, Montréal, Éditions du jour.
- LATOUCHE, D. et al. (1976), *Le processus électoral au Québec : les élections provinciales de 1970 et 1973*, Montréal, Hurtubise HMH.
- LEMIEUX, V. (dir.) (1969), *Quatre élections provinciales au Québec : 1956-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LEMIEUX, Vincent et al. (1970), *Une élection de réalignment. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Éditions du Jour.
- LEMIEUX, Vincent (dir.) (1982), *Personnel et partis politiques au Québec*, Montréal, Boréal. LEMIEUX, Vincent (1985), *Systèmes partisans et partis politiques*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- LEMIEUX, Vincent et R. HUDON (1975), *Patronage et politique au Québec (1944-1972)*, Sillery, Boréal Express.
- LEMIEUX, Vincent et M. LAVOIE (1984), « La réforme du système électoral », *Politique*, n° 6, automne, pp. 33-50.
- MASSICOTTE, L. et A. BERNARD (1985), *Le scrutin au Québec : un miroir déformant*, Montréal, Hurtubise HMH.
- MONIÈRE, Denis (1988), *Le discours électoral. Les politiciens sont-ils fiables ?*, Montréal, Québec/Amérique.
- MURRAY, V. (1976), *Le Parti québécois. De la fondation à la prise du pouvoir*, Montréal, Hurtubise HMH.
- O'NEILL, P. et J. BENJAMIN (1988), *Les mandarins du pouvoir. L'exercice du pouvoir au Québec de Jean Lesage à René Lévesque*, Montréal, Québec/Amérique.
- PELLETIER, R. (dir.) (1976), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH.
- PELLETIER, R. (1989), *Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa, 1944-1970*, Montréal, Québec/Amérique.

PINARD, M. (1971), *The Rise of A Third Party*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

STEIN, M. B. (1973), *The Dynamics of Right-Wing Protest. A Political Analysis of Social Credit in Quebec*, Toronto, University of Toronto Press.

THOMSON, D.C. (1984), *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré.

Fin du texte